



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 15 mai 2025 à 20 heures 00 minutes
Salle du Conseil Municipal

Quorum : 9

Présents :

M. BOUET Benoit, M. BOURGUIGNON Dominique, M. COUREL Francis, Mme DEFLUBE Fabienne, M. DESERT Cyrille, M. DHOMMEE Thierry, Mme DUVAL Stéphanie, Mme HURAY Nathalie, M. MASSON Vincent, M. PORTELLO Mickaël

Procuration(s) :

Mme PIERRAT Estelle donne pouvoir à M. DESERT Cyrille, Mme GOBET Elodie donne pouvoir à Mme DEFLUBE Fabienne

Absent(s) :

Mme FUSSIEN Catherine, M. MASSON Laurent

Excusé(s) :

Mme COLOMBIER Dominique, Mme GOBET Elodie, Mme PIERRAT Estelle

Secrétaire de séance : Mme HURAY Nathalie

Président de séance : M. BOUET Benoit

1 - *Approbation du procès-verbal de la séance du 27/03/2025*

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - *Achat d'un sonomètre pour la salle communale*

La Maire rappelle qu'il avait été installé un sonomètre dans la salle communale suite à des plaintes portées par le voisinage. Celui-ci étant défectueux, il propose les devis suivants pour la fourniture et pose d'un limiteur de niveau sonore :

- La société AUDIO SYSTEM, Normandie Parc 27120 DOUAI, devis du 12.03.2025 d'un montant de 6 850 € TTC

- La société MTCA, 3 Rue Pierre Sémard 76600 LE HAVRE, devis du 24.03.2025 d'un montant de 2 952 € TTC.

Le Conseil Municipal, choisi la société MTCA.

La dépense est prévue au budget primitif 2025.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - *BG SERIGRAPHIE - Mairie*

Le Maire rappelle que la nouvelle mairie a été achevée en 2014 et que sur la devanture un micro perforé avait été posé sur les vitres. A ce jour, ce micro perforé est en très mauvais état et nécessite d'être changé. Le Maire propose donc un devis de BG SERIGRAPHIE 9007 Rue de Lattre de Tassigny à Pont-Audemer qui possède le fichier numérique pour le motif "Partition de l'Opérette des Cloches de Corneville". Devis du 14.05.2025 d'un montant de 3 708 € TTC.

Le Conseil Municipal, accepte cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

MAIRIE

2621 Chemin de la Vierge
27500 CORNEVILLE SUR RISLE
tel : 02.32.57.00.44

mail : mairie-de-cornevillesurrisle@wanadoo.fr

4 - Travaux Parc Sportif

Le Maire informe le Conseil Municipal que les habitants de Corneville se plaignent que les nomades viennent s'installer, régulièrement, sur le parc sportif et souhaitent que la municipalité intervienne afin que les enfants, ainsi que les adultes, profitent librement de ces installations.

La commission des travaux s'étant réunie et après examen, propose les travaux suivants :

- Pose de 22 buses (avec béton) à chaque coin du Parc : Devis du 25.04.2025 de l'Entreprise POINT P, 140 Rue Saint Ulfrant à Pont-Audemer, d'un montant de 1 316 € TTC
- Pose d'une borne escamotable à l'entrée réservée aux pompiers ; Devis du 07.04.2025 de l'Entreprise CITINNOV ZA du Baret, Avenue JB Tron à Chateaufort, d'un montant de 4 440 € TTC
- Fourniture de béton : Devis du 15.05.2025 de l'Entreprise CEMEX, 7 Chemin de la Voûte à Le Grand Quevilly, d'un montant de 1 650 € TTC
- Mise en oeuvre : Devis du 14.05.2025 de l'Entreprise MLPS, Chemin de la Herche à Corneville sur Risle d'un montant de 3 420 € TTC.

Le Conseil Municipal, accepte ces propositions.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - Terrain de boules - Aire de pique nique

Le Maire rappelle que lors de l'élaboration du budget, le Conseil Municipal avait décidé la réfection du terrain de boules à l'Aire de pique-nique. Un devis du 16.01.2025 de l'Entreprise MLPS, Chemin de la Herche à Corneville sur Risle, d'un montant de 1 824 € TTC pour le terrassement, pose d'un géotextile et mise en place de TV et sable rouge vignat est proposée.

Le Conseil Municipal, accepte cette proposition.

Les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget primitif 2025.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

6 - Attribution de la consultation "Entretien des Espaces Verts"

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la consultation du 10.04.2025 concernant l'entretien des espaces verts de la commune, 7 entreprises ont répondues.

Le Maire et les Adjointes ont ouvert les propositions et les ont analysées.

Après examen et discussion avec le Conseil Municipal et suivant les critères choisis (40 % pour le prix, 40 % pour la valeur technique et 20 % pour la valeur environnementale), il est décidé de retenir l'Entreprise "Au coeur du Paysage Normand" situé à Toutainville, 62 Impasse de la Desserte.

Le Maire est chargé de signer l'acte d'engagement.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

7 - Conseil Municipal des Jeunes

Le Maire rappelle la délibération n° 29/2020 pour la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes allant du CE2 à la 3e (15 ans maximum), élu pour 2 ans.

Le Maire propose de renouveler pour 1 année le Conseil Municipal des Jeunes qui se compose désormais de :

- Nora BRUMENT, Maire
- Manon TUVACHE, Adjointe
- Zoé BESNARD, Adjointe

Le Conseil Municipal, donne son approbation.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

8 - Affaires diverses

Fait à CORNEVILLE SUR RISLE
Le Maire,

